



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



État - Région - Université  
Normandie Université

## Rachat d'années d'études

### 1) Objectifs :

Le rachat d'années d'études peut permettre :

- D'obtenir un supplément de liquidation
- D'augmenter la durée d'assurance et réduire les effets de la décote
- D'augmenter à la fois la liquidation et la durée d'assurance

Il n'y a pas de cumul avec une affiliation à un régime de retraite de base obligatoire.

### 2) Vos interlocuteurs

Aux termes de la circulaire de la Direction des Affaires Financières du ministère de l'éducation nationale du 14/04/2011, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011, tous les dossiers de demandes de rachat d'années d'études relèvent de la compétence du service ministériel des pensions situé à Guérande.

Il convient donc désormais de s'adresser pour tout renseignement relatif aux dossiers de rachat d'années d'études exclusivement au :

S.R.E.N.  
Service des retraites de l'Education Nationale  
DAF E2  
9 Route de la Croix Moriau  
CS 002  
44351 GUERANDE CEDEX  
Tél : 02.40.62.72.39  
Mail : [dafe2@education.gouv.fr](mailto:dafe2@education.gouv.fr)